

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 14-2011

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné aux contribuables de la Ville de La Pocatière par la soussignée, Danielle Caron, greffière de la Ville de La Pocatière, de ce qui suit :

1. Lors de la séance ordinaire du 8 août 2011, le conseil municipal a adopté le premier projet de règlement numéro 14-2011 visant à modifier le règlement de zonage numéro 21-90 afin d'autoriser, dans la zone résidentielle Rb84, l'usage *Gîte touristique de 5 chambres maximum*.
2. Conformément aux dispositions de l'article 125 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, une assemblée publique de consultation sera tenue lors de la séance ordinaire du conseil municipal du mardi **6 septembre 2011, à 20 h**, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, au 412, 9^e Rue, à La Pocatière.
3. L'objet de cette assemblée est de consulter les contribuables sur les dispositions du projet de règlement numéro 14-2011, soit la modification de l'article 5.1 du règlement de zonage numéro 21-90, intitulé *Grille des spécifications des zones résidentielles*, par l'ajout, pour la zone résidentielle Rb84 seulement, de l'usage *Gîte touristique de 5 chambres maximum*.
4. Le périmètre de la zone visée par la modification au règlement de zonage peut être sommairement décrit comme suit : contenu entre la route 132 (avenue de la Grande-Anse) au nord-ouest, la 14^e rue Bérubé au nord-est, la 2^e avenue de la Falaise Est au sud-est et la zone Ea11 au sud-ouest.
5. Lors de l'assemblée publique de consultation, le président d'assemblée expliquera l'objet du projet de règlement numéro 14-2011 et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.
6. Le projet de règlement numéro 14-2011 contient une disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire.
7. L'illustration des zones concernées et le projet de règlement numéro 14-2011 sont disponibles pour consultation à l'hôtel de ville, au 412, 9^e Rue, à La Pocatière, sur les heures d'ouverture du bureau municipal.

Donné à La Pocatière, le 11 août 2011.

Danielle Caron, OMA
Greffière